

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE  
COMMUNE DE SCIONZIER

REGISTRE DES ARRÊTÉS DU MAIRE  
ARRÊTÉ N°AMV2024\_057

**Objet : Arrêté de circulation et permission de stationnement**

Le Maire de Scionzier,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2211-1, L.2212-2, L.2212-5, L.2213-1, L.2213-6,

VU l'arrêté 239 de la Direction Générale Adjointe Infrastructures et Supports Techniques

VU le Code de la Route

Vu la demande présentée par Le Vélo Club Cluses Scionzier en date du 10 avril 2024.

CONSIDERANT qu'il y a lieu de réglementer la circulation durant la Course Cycliste « Le 66ème Prix de Printemps » **le Dimanche 21 Avril 2024**, Avenue de la Colombière, Rue du Foron et Avenue de la Libération, Rue des Sources et Rue des Horlogers.

**ARRÊTE**

**ARTICLE 1** : En raison de cet événement, l'Avenue de la Colombière, la Rue du Foron, l'Avenue de la Libération, le Rue des Sources et la Rue des Horlogers seront fermées à la circulation **le Dimanche 21 avril 2024 de 13h00 à 18h00**. L'Avenue de la Route Blanche sera barrée uniquement dans le sens montant pour permettre aux cyclistes de prendre le giratoire du centre-ville à contre sens. Une déviation sera mise en place sur la Rue du Centenaire, la Rue St Hippolyte, l'Avenue du chêne, la Rue du Château, la Rue de la Croix et l'Avenue du Mont Blanc.

Le Parking face au Bassin de Rovagny sera condamné **du Samedi 20 avril 2024 au Dimanche 21 avril 2024**.

**ARTICLE 2** : La signalisation réglementaire sera mise en place par l'organisateur de la course.

**ARTICLE 3** : L'accès des véhicules de sécurité devra être maintenu en permanence.

**ARTICLE 4** : Monsieur le Directeur Général des services est chargé de l'application du présent arrêté dont ampliation sera adressée aux services de Gendarmerie, Pompiers, Police Municipale, Pôle Routes Arrondissement de Bonneville et à Monsieur le directeur des Services Techniques responsable des Services Techniques Municipaux.

Le Maire de Scionzier certifie que le présent arrêté a été affiché et publié sur le site internet de la Mairie de Scionzier.

Pour extrait conforme au  
registre des arrêtés  
Scionzier, le  
Le Maire



A Scionzier, le 10/04/2024

Le Maire,  
**Sandro PEPIN**

